

COMPTE RENDU PROVISIOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

L'an deux mil dix huit et le vingt-deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUYSSCHEURE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc DEHEELE, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire.

Présents : DEHEELE Marc – GUILLAIN Romuald – HENEMAN Jean-Paul – ANDRIES Caroline – JOHNSON Richard - RYCKEBUSCH Emmanuel – MEUNIER Gérard - LACRESSONNIERE Vincent – VANHEEGHE Pierre - SCHRYVE Emmanuel - MOALI Sandra – VANBOSSSEL Fabien

Excusés : VANTHHUYNE Olivier - GRANDVAL Lucie - DECODTS Viviane

Madame Viviane DECODTS a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel SCHRYVE
Monsieur Olivier VANTHUYNE a donné pouvoir à Monsieur Fabien VANBOSSSEL

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 07 FEVRIER 2018 :

Le compte rendu du 07 février 2018 est approuvé.

URBANISME : ADOPTION D'UNE DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE A EXERCER SON DROIT DE PREEMPTION :

Monsieur Romuald GUILLAIN indique que l'agence notariale de Maîtres Eric PICQUOUT et Valérie DEBUYSER de CASSEL est chargée d'une cession d'un terrain cadastrée B618 de 2m² au profit de la SCI NAM. Ce terrain appartient à Monsieur Jules PERSYN domicilié sur la Commune.

La Commune de BUYSSCHEURE souhaite acquérir ce terrain. Ne pas devenir le propriétaire de ce terrain compliquera l'accessibilité pour pénétrer dans la Boeren Weg Ouest voir même la rendre impossible pour certains véhicules de grand gabarit (par exemple : le camion de ramassage des ordures ménagères, camion de livraison pour le gaz/fuel ou des matériaux, engins agricoles, véhicules de secours (camion pompiers) ...).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à demander la délégation du droit de préemption de la CCFI à la Commune afin d'acquérir la parcelle B618 d'une surface de 2m².
- à exercer son droit de préemption sur la parcelle B618 d'une surface de 2 m² sise à BUYSSCHEURE
- à signer tous les documents relatifs à cette affaire

AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE ET DU PARKING FACE AU CAFE MARCEL :

Monsieur Marc DEHEELE présente la proposition version 2 faite par Flandres Paysages. Le reprofilage du terrain permettra de supprimer la marche d'environ 15 cms pour rentrer à l'église. L'allée centrale se trouvant en face du portail fera 5 mètres de large et non 4m/4m50. Les végétaux devront ne pas être trop près des murs afin que la façade ne verdisse pas. La machine à pains pourrait être déplacée sur le côté de l'église. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à consulter les entreprises pour effectuer des devis.

COMMISSION DU CCAS :

Monsieur Emmanuel RYCKEBUSH indique qu'il convient de créer une commission du CCAS. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer une commission du CCAS. Monsieur le Maire nommera les membres par arrêté municipal.

DELEGATION POUR L'ATTRIBUTION DE PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE :

Monsieur Emmanuel RYCKEBUSH indique qu'il convient de donner une délégation de pouvoir à Monsieur le Maire pour l'attribution des prestations d'aide sociale facultative (secours) exceptionnelles dans la limite de 1 000 €. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

COMMEMORATION DU 8 MAI 2018 :

Monsieur Marc DEHEELE fait un point sur la commémoration du 8 mai 2018.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Monsieur Romuald GUILLAIN propose les subventions suivantes qui sont acceptées à l'unanimité.

Associations	Votées en 2017	propositions 2018	retenues 2018
Comité d'entraide et de Fraternité (club des aînés)	260,00 €	260,00 €	260,00 €
Association des anciens combattants	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Institut de recherche du cancer	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Prévention routière	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Radio Uylenspiegel	20,00 €	20,00 €	20,00 €
ASEB (tennis de table)	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Amicale des écoles du RPI	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Amicale des écoles du RPI	133,30 €	- €	- €
Plaisir de lire	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Plaisir de lire (médiathèque)	1 122,00 €	1 122,00 €	1 122,00 €
Ecole de musique du Val de la Peene	92,00 €	46,00 €	46,00 €
Association d'aide en milieu rural (ADMR) de Rubrouck	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Retables de Flandres	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Amicale don du sang bénévole Canton de Cassel	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Chalenge des Monts de Flandres	50,00 €	60,00 €	60,00 €
Fondation du patrimoine	75,00 €	75,00 €	75,00 €
Vélo Club de Saint-Omer	0,00 €	- €	- €
Association Sportive de Noordpeene	300,00 €	- €	- €
Plaisir de lire (projets d'animation)	0,00 €	- €	- €
Buysscheure Bocage	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Buysscheure bocage subvention exceptionnelle	500,00 €	- €	- €
Amis du jardin ferroviaire de BUYSSCHEURE	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de l'Yser	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Total	4 182,30 €	3 213,00 €	3 213,00 €

OUVERTURES DE CREDITS BUDGETAIRES :

Monsieur Romuald GUILLAIN indique qu'il convient d'ouvrir des crédits budgétaires pour payer différentes factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2018. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'ouvrir les lignes de crédit budgétaire suivantes :

- 21312 : Bâtiments scolaires + 18 736 € 00
- 2151 Réseaux de voirie + 3 000 € 00

POINT D'ETAPE CONCERNANT L'ELABORATION DU PLUi :

Monsieur le Maire fait un point sur le futur PLUi et rappelle qu'une réunion avec la CCFI a lieu le jeudi 29 mars 2018 en Mairie.

SIECF :

Monsieur le Maire est autorisé à signer un groupement d'électricité avec le SIECF.

VOIRIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE :

Monsieur Emmanuel SCHRYVE indique que les travaux suivants seront réalisés par la CCFI :

- Trottoirs Popelier Straete jusqu'à l'intersection de la forge avec création d'un passage piéton
- Iptie Weg nouveau revêtement sur environ 300 mètres
- Niewe Straete : trottoirs réalisés après la fin des travaux réalisés en cours
- Travaux Papote Straete, Oost Houck Straete, Boeren Weg Est

QUESTIONS DIVERSES :

Un cirque sera présent du 31 mars 2018 au 02 avril 2018.

Monsieur fait un point sur la gestion du personnel communal.

Le Maire,
Marc DEHEELE